

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

Région de BASSE NORMANDIE / Département du CALVADOS  
Arrondissement de Bayeux / Canton de BRETTEVILLE-L'ORGUEILLEUSE

Commune  
de  
FONTAINE - HENRY

---

**Conseil Municipal**  
**Séance du 29 avril 2017**  
**COMPTE-RENDU**

L'an deux mille dix sept le vingt neuf avril à 20h30, Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Philippe CAILLERE, Maire.

**Présents** : Messieurs CAILLERE, ROSELLO-DE MOLINER, NEDELEC, D'OILLIAMSON, MADEC. Mesdames CAILLERE, RENAUE.

**Absents excusés** : Monsieur CHRETIEN, Mesdames CREVON, ALVADO et RACINE.

**Pouvoirs** : Madame Racine donne son pouvoir à Madame Caillère.

**Monsieur Chretien donne son pouvoir à Madame Renaude.**

**Madame Alvado donne son pouvoir à Monsieur Rosello.**

## **1 Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents.

## **2 Vote définitif des taux d'imposition 2017**

Suite au vote des taxes locales de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer intervenu hier, vendredi 28 avril 2017, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 comme suit :

- Taxe d'Habitation	:	13.39 %
- Taxe Foncière (Bâti)	:	15.84 %
- Taxe Foncière (Non Bâti):		21.30 %

Le Conseil Municipal décide d'accepter une allocation de compensation correspondante au transfert de fiscalité économique soit la somme de 3 587€

### **3 Révision du P.L.U.**

- Le terrain de 1.30 ha de Monsieur Mesnage que la mairie va acquérir est à modifier au niveau du P.L.U.
- Le terrain de Mme Senk est actuellement en réserve foncière municipale, la propriétaire demande que la commune retire cette réserve qui l'empêche de vendre sa maison. Le conseil municipal décide de maintenir cette réserve sur le verger et de la modifier en zone NC.

### **4 Informations et questions diverses**

-Spectacle de Guignol : 1ere ou 2ème quinzaine de juin 2017 sur la place. Accord du conseil municipal pour la 1ere quinzaine de juin sur le terrain d'évolution

-Circuit Backroad : souhait de connaître la date de fin des travaux d'eau potable, Monsieur Rosello va leur répondre.

-Conseil d'école de Fontaine-Henry le 13/06/2017 à 18h, Madame Caillère y assistera car Monsieur Caillère est absent ce jour là.

- Vente Dubois-Chabert (courrier du notaire): Récupération en titre de propriété des porches et de la zone en dessous pour sauvegarder les édifices sous réserve qu'ils soient classés Monuments Historiques. Accord à l'unanimité des présents.

- Circuit CORA le 21/05/2017 : 18km familial, 48 km VTT, 46km touristique, 60 km à vélo et 8 km à pieds.

- Concours des villages fleuris : courrier du conseil départemental à transmettre à Fontaine-Henry renaissance.

- SDEC : début des travaux d'alimentation des bornes de recharge le 04/05/2017.

- Evolution du P.L.U. de Reviere : agrandissement du lotissement allant vers Amblie.

- Réunion pour la réhabilitation de l'Eglise de Moulineaux le 28/04/2017. "La salle St Clair", travaux à prévoir pour la remise en état à l'identique. L'utilisation sera essentiellement culturelle pour les Fontenois et surtout les associations locales.

Montage d'un dossier de subvention. Rendez-vous sur place le 13/05/2017 à 10h.

- Circulation Petite Rue/Chemin des Champs : Pose de 2 stops chemin des champs pour ralentir la circulation.

Achat d'un miroir à mettre en bas de la Petite Rue pour sortir plus facilement du Clos Cassis. Accord à l'unanimité.

- Travaux d'eau potable : Rue St Clair et Rue du Val de Douet, le travaux sont presque finis.

- Boîte aux lettre de la Poste : Courrier à faire pour que la poste change les boites aux lettres des cidex pour les remplacer par des neuves de couleur verte afin d'harmoniser l'ensemble.

- Jardinières : A voir avec Gilles Costil pour le choix des plantes et garnissage. Implantation des grosses jardinières prévues dans le village un samedi.

- Présence de rats dans les canaux d'évacuation d'eau, la mairie va acheter des tablettes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les membres du Conseil Municipal

Le secrétaire

Le Maire